

ANALYSE DES BESOINS **SOCIAUX**

Commune de Pagny sur Moselle

Mandat 2020 - 2026

SOMMAIRE

- INTRODUCTION

- **1/ L'ABS : PRINCIPE, OBJECTIFS, METHODE**

- 1-1/ ABS, le principe

- 1-2/ ABS, les objectifs

- 1-3/ ABS, la méthodologie employée

- 1-4/ ABS, le circuit de travail et de validation

- **2/ L'ETUDE STATISTIQUE**

Avec éléments de contexte socio-démographiques :
démographie, structure de la population, ménage/familles, logement, emploi et entreprise, formation, bénéficiaires d'aides diverses.

- **3/ L'ETUDE QUALITATIVE**

- 3-1/ Recensement de l'existant

- 3-2/ Questionnaire à la population

- 3-3/ Concertation des partenaires

- **4/ LES ACTIONS PRECONISEES**

- 4-1/ Thème famille - enfance - parentalité

- 4-2/ Thème emploi - formation - mobilité

- 4-3/ Thème logement - énergie

- 4-4/ Thème personnes âgées - personnes handicapées - santé

- 4-5/ Actions partenaires - formation CCAS

- 4-6/ Actions transverses - divers

- CONCLUSION

INTRODUCTION

- Cette ABS répond à une obligation légale et permet de faire un bilan sur les besoins des habitants et sur les actions qui seront retenues par les élus.
- Elle peut être menée soit en interne soit être faite par un prestataire extérieur (bureau d'étude spécialisé dans les ABS). Nous avons fait le choix de la mener nous-même en interne.

1/ ABS : Principe, objectifs et méthode

- L'analyse des besoins sociaux permet au CCAS de saisir au mieux les problématiques de ses habitants profitant de leur participation dans la démarche si besoin et de servir de feuille de route de la politique sociale décidée par la collectivité.
- La démarche doit répondre à 2 objectifs majeurs :
 - la mise en adéquation des actions de la commune avec les besoins des habitants
 - la mise en place d'une dynamique partenariale forte.

1-1/ ABS, le principe

- Les CCAS ont pour obligation légale de produire « une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de leur ressort » (décret n°2016-824 du 21 juin 2016, article R. 121-3 du code de l'Action Sociale et des Familles).
- Au-delà du respect de cette obligation légale, les enjeux du projet consistent à établir un panorama global couvrant l'ensemble du territoire de Pagny-sur-Moselle, afin que la commune puisse appréhender ses spécificités et qu'elle soit outillée pour définir sa politique sociale au plus près des besoins de la population.
- Véritable démarche d'observation et de veille sociale, l'ABS est un **outil de compréhension du territoire et d'aide à la décision**. Elle offre une opportunité forte de démarche d'animation territoriale via la mise en réseau des différents acteurs sociaux du territoire. L'ABS positionne le CCAS comme un acteur local en charge de la cohérence des politiques sociales sur son territoire au côté de ses partenaires.

1-2/ ABS : les objectifs

- De manière générale, la démarche menée autour de l'ABS doit donner aux élus une vision plus complète des besoins de la population. Elle a aussi pour but de véritablement dynamiser les relations partenariales : des liens très étroits avec les autres acteurs sont à créer dans le cadre d'une mise en réseau forte, ce qui facilitera le travail quotidien du CCAS.
- Ainsi, les objectifs de la réalisation de cette ABS sont les suivants :
 - Etablir une évaluation globale de la population et des différents acteurs
 - Construire un outil de compréhension des spécificités du territoire et d'aide à la décision
 - Mettre en adéquation les besoins de la population et les actions portées par la Mairie
 - Renforcer une dynamique partenariale sur des enjeux partagés

1-3/ ABS : la méthodologie employée

- La démarche de l'ABS repose sur une **approche à la fois quantitative et qualitative**
- Etude statistique : L'approche quantitative est effectuée sur la base d'études statistiques diverses

Elle a été effectuée via les données globalement collectées sur l'outil « Balise » mis à disposition par l'UNCCAS ainsi que des données INSEE.

Ensuite, différents partenaires (département, CAF, CPAM) ont pu nous délivrer des données quantitatives ciblées (Nombre de bénéficiaires de minimas sociaux, etc).

1-3/ ABS : la méthodologie employée

- Etude qualitative : L'approche qualitative est effectuée sur la base d'un bilan de l'existant et des forces et faiblesses des dispositifs sur le territoire. Le but est ici d'apporter une analyse qui relève de l'expérience et du ressenti des acteurs, de l'expression des besoins de la population, en échangeant autour des indicateurs collectés.
- Consultation des habitants : ils ont été consultés par le biais d'une enquête en avril/mai 2023. Les questionnaires ont été remplis soit en version papier, soit en version numérique sur le site de la commune.
- Consultation des partenaires : les partenaires ont été réunis sur une demi-journée d'atelier de travail en commun sur des thématiques différentes.
- Après l'émergence des besoins par ces différentes consultations et constatations, définitions des problématiques et d'actions potentielles.

1-4/ ABS : le circuit de travail et de validation

- Un **Comité de pilotage**, instance décisionnelle et stratégique de l'Analyse des Besoins Sociaux, a été mis en place, constitué d'élus municipaux et de membres du CCAS : René BIANCHIN, Marie-Jeanne CANIAUX, Claudette CHRETIEN, Sandrine FANARA, Roger MESMER, Annick RAPP, Chantal TENAILLEAU, Véronique VENDRAMELLI.
- La démarche d'ABS est portée par un pilote : Julie BIANCHIN, élue et travailleur social de métier.
- Proposition d'intégrer certains agents municipaux à la démarche : Amandine DE CASENEUVE, chargée de communication, Catherine LECLERCQ et ensuite Véronique GEORGE, agents du CCAS, Palmire MORITZ, coordinatrice enfance jeunesse.
- Le pilote recueille les données statistiques, prépare les outils nécessaires, anime les réunions de comité de pilotage et groupes de travail divers.
- Le comité de pilotage prépare les travaux et les met en œuvre, valide les préconisations faites.
- Le Conseil d'Administration du CCAS valide et définit les actions prioritaires.

1-4/ ABS : le circuit de travail et de validation

Les rencontres du comité de pilotage

- Le 7 février 2023 : Constitution du comité de pilotage - présentation de la démarche du projet d'ABS et des premières données quantitatives recueillies
- Le 7 mars 2023 : Travail sur le questionnaire à la population
- Travaux intersessions en avril/mai/juin avec quelques membres du comité de pilotage uniquement pour test et finalisation du questionnaire, dépouillement et analyse du questionnaire
- Le 27 juin 2023 : 1^{er} bilan du questionnaire à la population
- Le 26 septembre 2023 : Préparation de la journée partenaires par le comité de pilotage
- Le 20 octobre 2023 : Matinée de travail partenaires à la MPT
- De novembre à mai : Travail de rédaction par le pilote
- Le 28 mai 2024 : Réunion comité de pilotage sur les actions préconisées pour validation
- Juin 2024 : Relecture et correction finale par le comité de pilotage
- Septembre 2024 : Présentation au conseil d'administration pour validation

1/ ABS : Principe, objectifs et méthode

EN RESUME

L'ABS est une obligation légale à réaliser une fois par mandat.

Elle permet un diagnostic quantitatif et qualitatif avec l'aide des habitants et partenaires.

Elle permet l'émergence d'actions concrètes.

2/ L'étude statistique

(éléments de contexte
socio-démographiques)

2/ L'étude statistique

(éléments de contexte socio-démographiques)

- Sources : Données INSEE + Outil BALISE UNCCAS – données SCALEN (PLU)
Données CNAF

- Le territoire d'observation :

Pagny sur Moselle est une ville située en Meurthe et Moselle, département limitrophe à la Moselle.

Elle représente une superficie de 11,2 km² avec une densité de population de 370 hab/km².

La commune fait partie de la communauté de communes du bassin de Pont à Mousson depuis le 1er janvier 2014 (regroupant 31 communes) composée de 40 566 hab.

Au dernier recensement de 2022 : 4109 habitants à Pagny sur Moselle.

2/ L'étude statistique

(éléments de contexte socio-démographiques)

**Région Grand Est :
5 559 051 habitants**

**Département de
Meurthe
et Moselle :
733 481 habitants**

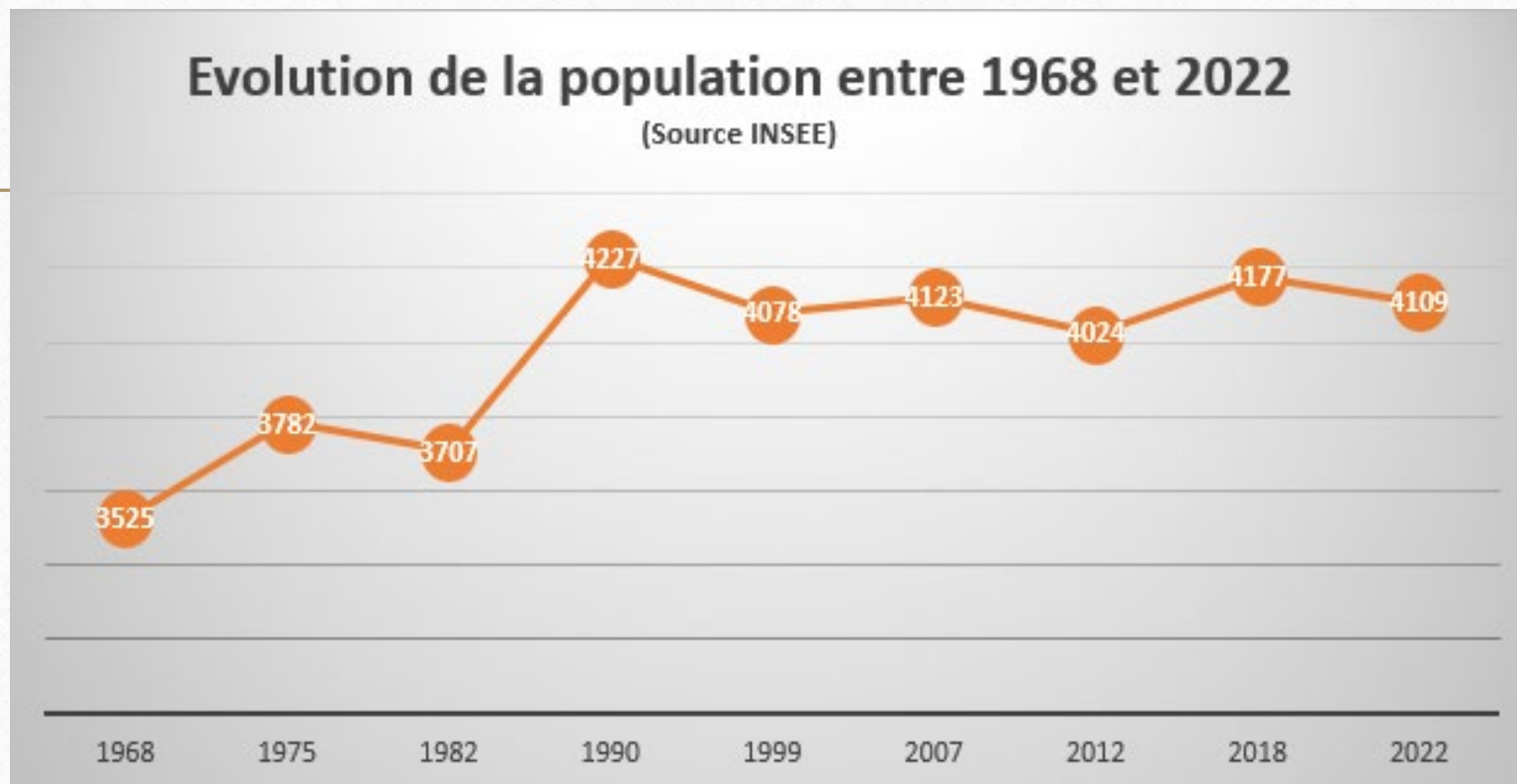
**Communauté
de communes
du Bassin de
Pont-à-Mousson :
40 566 habitants**

**Commune de
Pagny sur Moselle :
4 109 habitants**

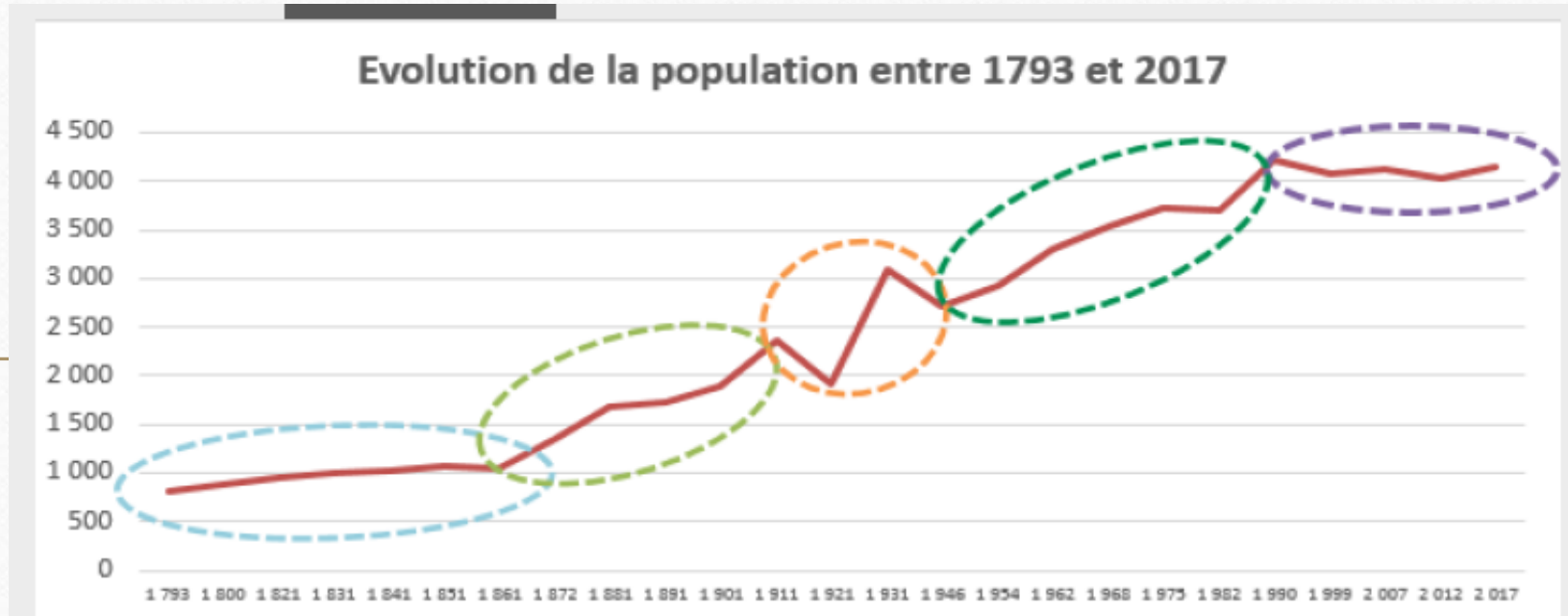
La Démographie

Une évolution démographique positive entre 1968 et 1990 avec un pic à 4227 habitants.

La commune compte, au dernier recensement de 2022, 4109 habitants.



Démographie



Période fin XVIIIe – début XIXe : une relative stabilité

1870 : une hausse rapide de la population grâce à sa situation géographique frontalière

1914-1945 : une forte baisse de la population liée aux conflits et au déplacement de la frontière

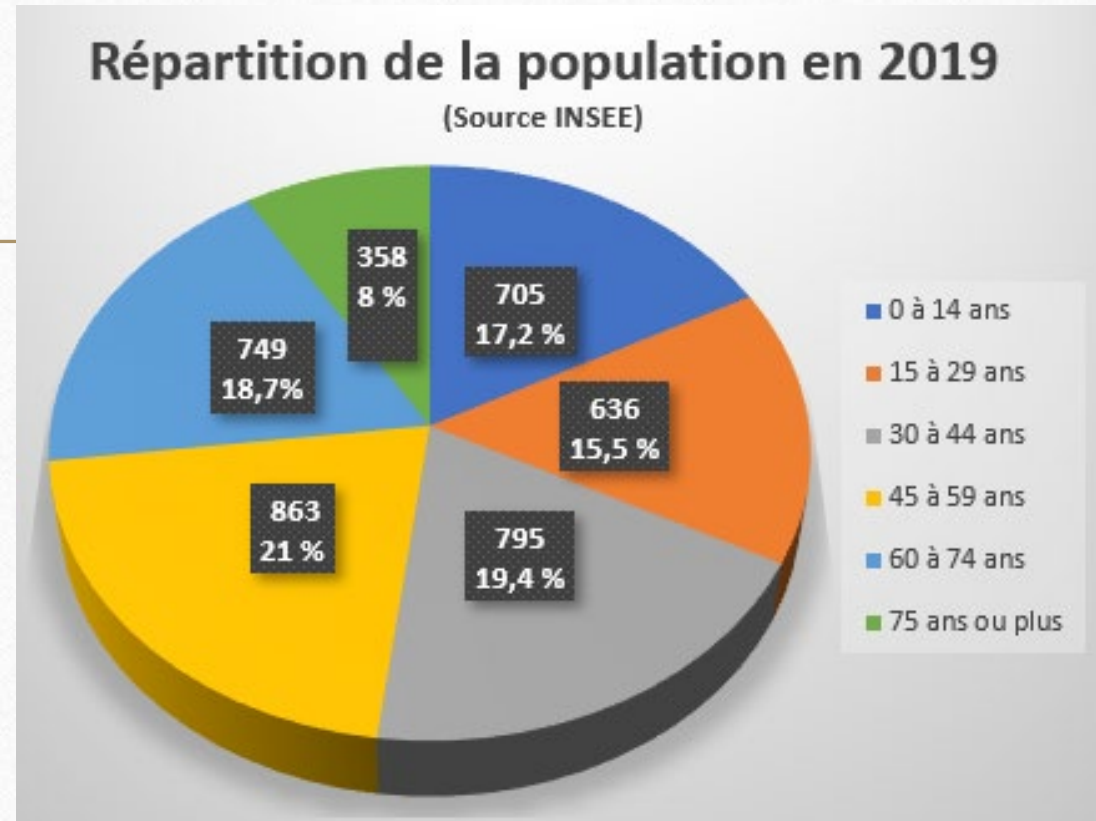
L'après-guerre : la reprise de la croissance

De nos jours, retour à la stabilité : diminution des emplois, de la taille des ménages, crise de 2008

Démographie

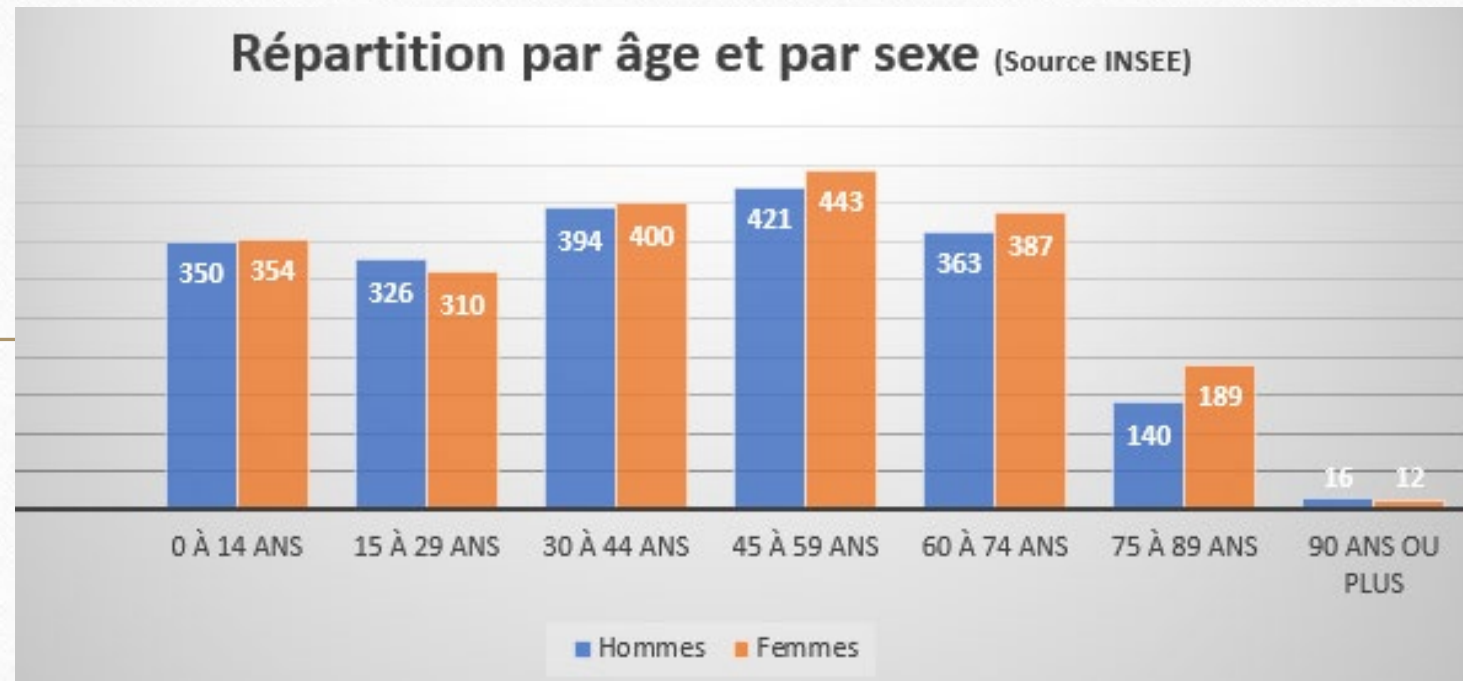
Une population aux âges assez hétérogènes (21% de 45/59 ans, 19,4% de 30/44ans, 18,7% de 60/74ans, 17,2% d'enfants de 0/14ans).

Cela laisse donc présager une population de famille à qui donner accès à des services adaptés mais également à veiller au bien-être des seniors.



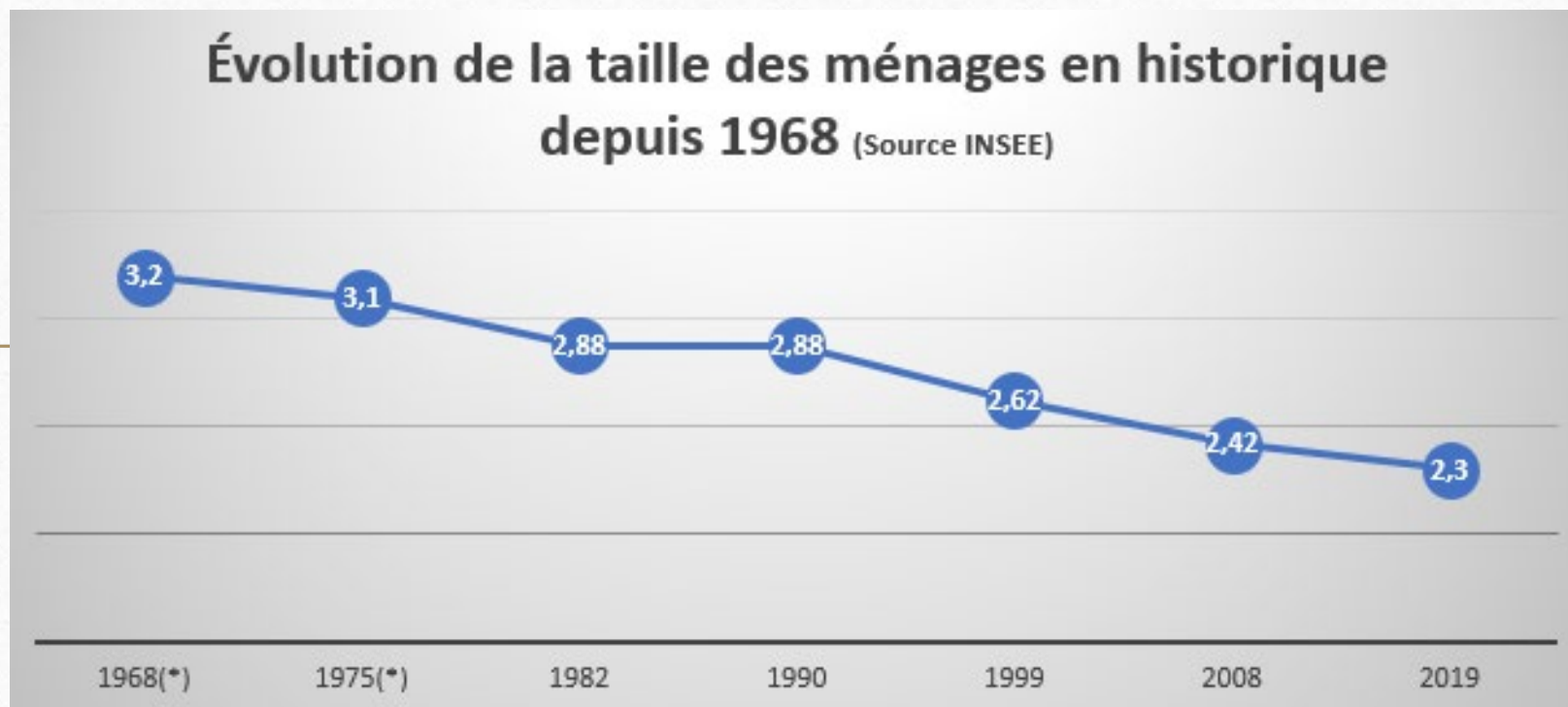
Structure de la population

	Hommes	Femmes
0 à 14 ans	350	354
15 à 29 ans	326	310
30 à 44 ans	394	400
45 à 59 ans	421	443
60 à 74 ans	363	387
75 à 89 ans	140	189
90 ans ou plus	16	12
Ensemble	2 010	2 095



- La part des moins de 30 ans représente 33% de la population, celle des 30-60 ans représente 40% et la part des 60 ans et plus représente 27% de la population totale.
- Pagny sur Moselle compte une population vieillissante mais qui reste familiale. En effet, la surreprésentation de la part des 30-60 ans s'explique par l'attractivité de la commune liée à l'accessibilité des pôles d'emplois environnant, la taille de la commune à échelle humaine et sa diversité de commerces, professionnels de santé et associations.

Ménages - familles



A Pagny sur Moselle sont présents 1925 foyers en 2022.

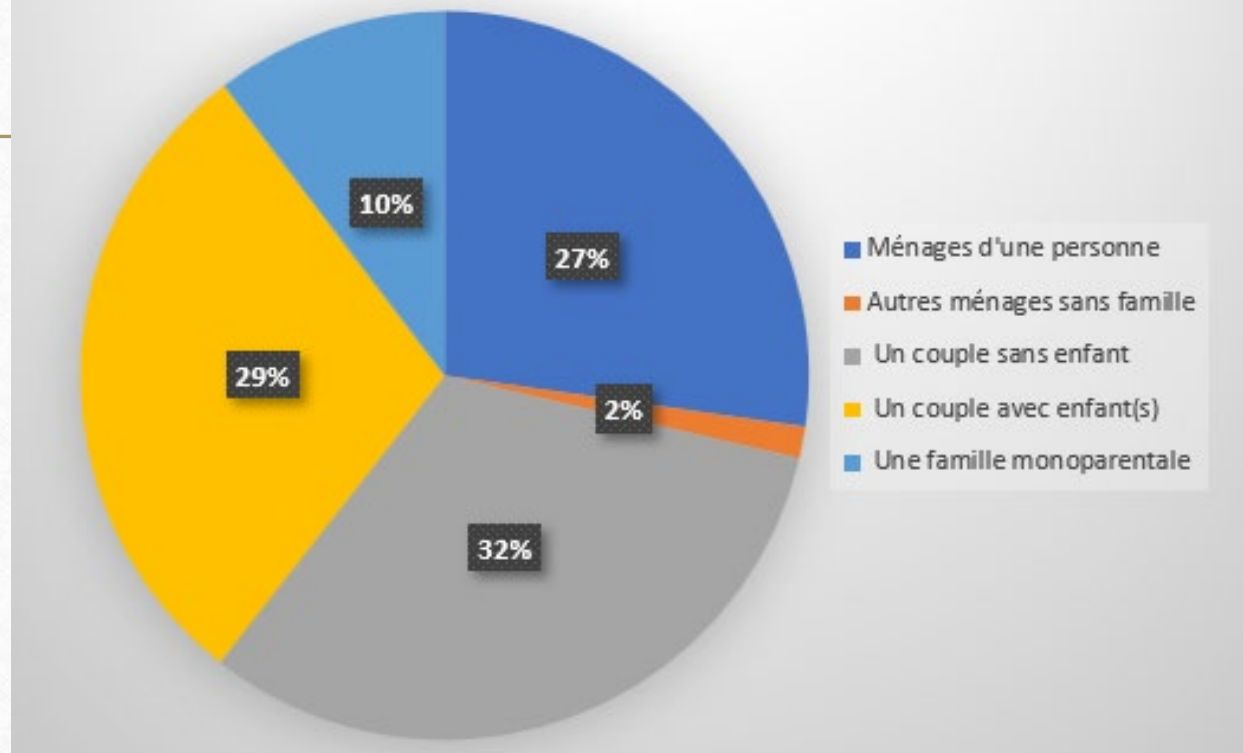
Depuis 1968, la taille des ménages ne cesse de baisser passant de 3,2 personnes en 1968 à 2,3 personnes en 2019.

En 2017, nous comptons 1772 ménages.

Ménages - familles

- En 2019 :
- 32% des ménages sont composés d'un couple sans enfant
- 29% des ménages sont composés d'un couple avec enfant(s) (y compris de 25 ans et plus)
- 27% des ménages sont composés d'un adulte seul
- 10% des ménages sont composés d'une famille monoparentale (y compris avec enfant(s) de 25 ans et plus)
- 2% autre configuration de ménage

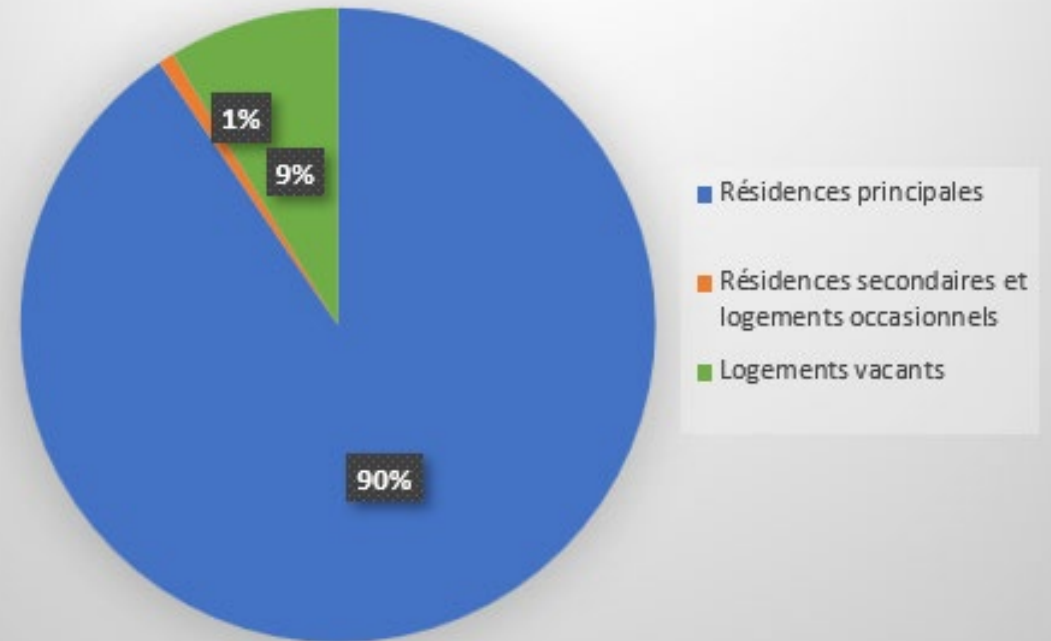
Ménages selon leur composition en 2019 (Source INSEE)



Logement

En 2019, 90% des logements étaient des résidences principales, 9% des résidences secondaires et 1% des logements vacants.

Logements par catégories en 2019 (Source INSEE)

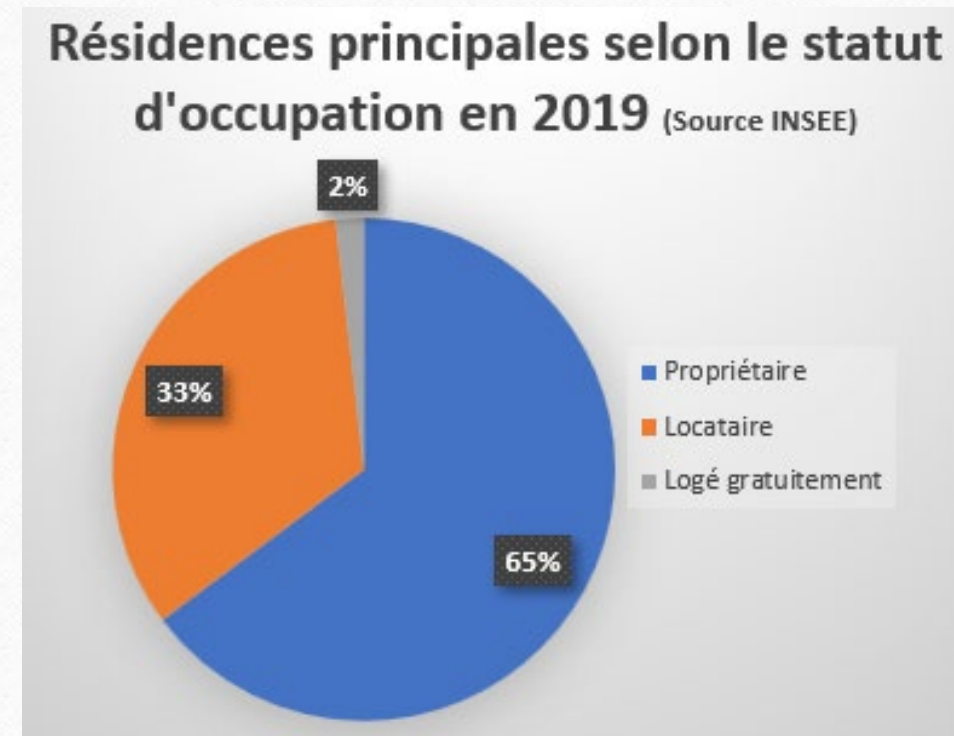
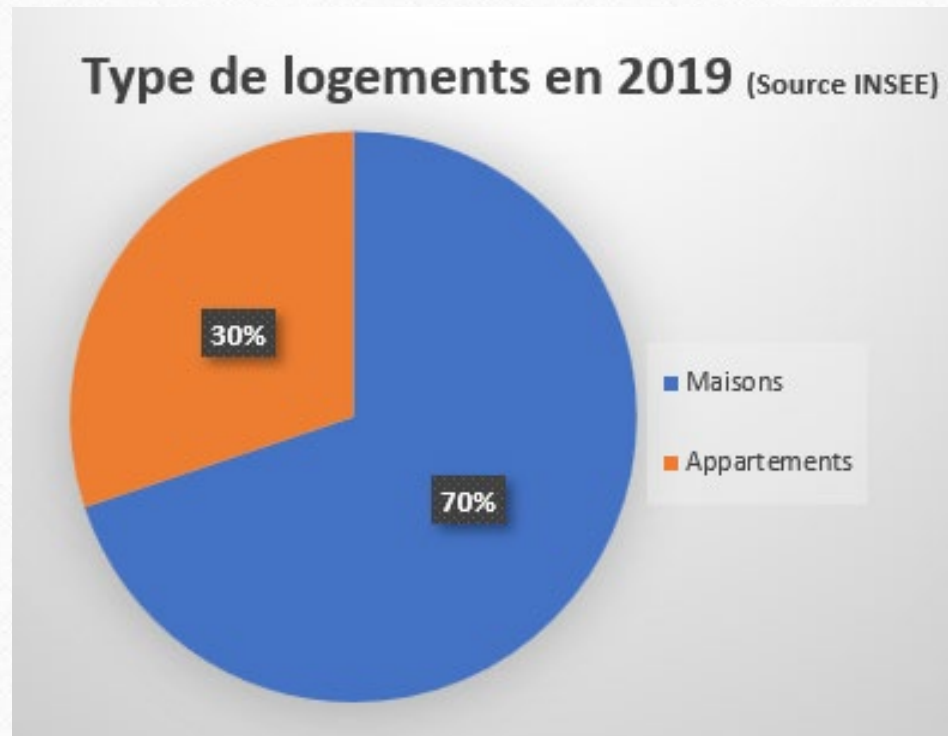


	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Ensemble	1 168	1 285	1 396	1 584	1 641	2 042	1 951	1 958
Résidences principales	1 101	1 196	1 286	1 470	1 559	1 701	1 707	1 773
Résidences secondaires et logements occasionnels	11	21	19	21	10	251	7	15
Logements vacants	56	68	91	93	72	90	237	170

Logement

Une majorité de résidences principales et qui sont à 70% des pavillons contre 30% d'appartements.

65% des pagnotins sont propriétaires de leurs logements, contre 33% locataires et 2% hébergés à titre gratuit et principalement propriétaires.

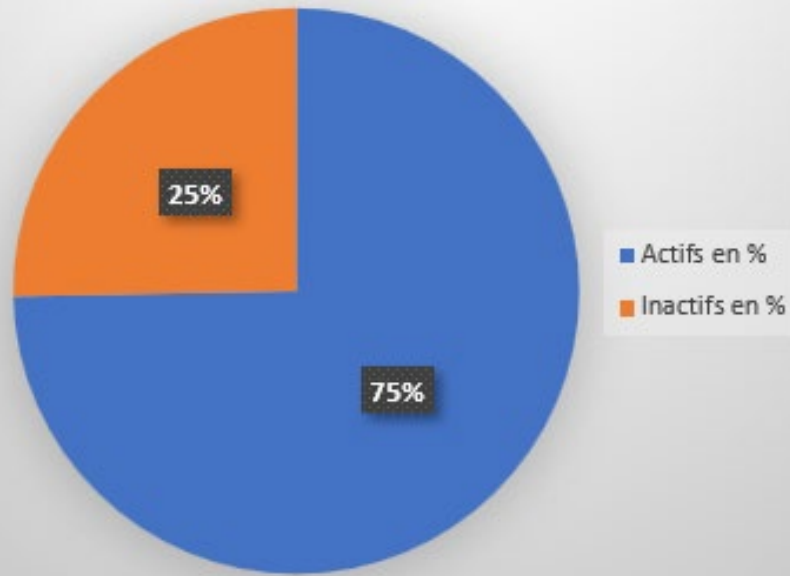


Emploi et entreprise

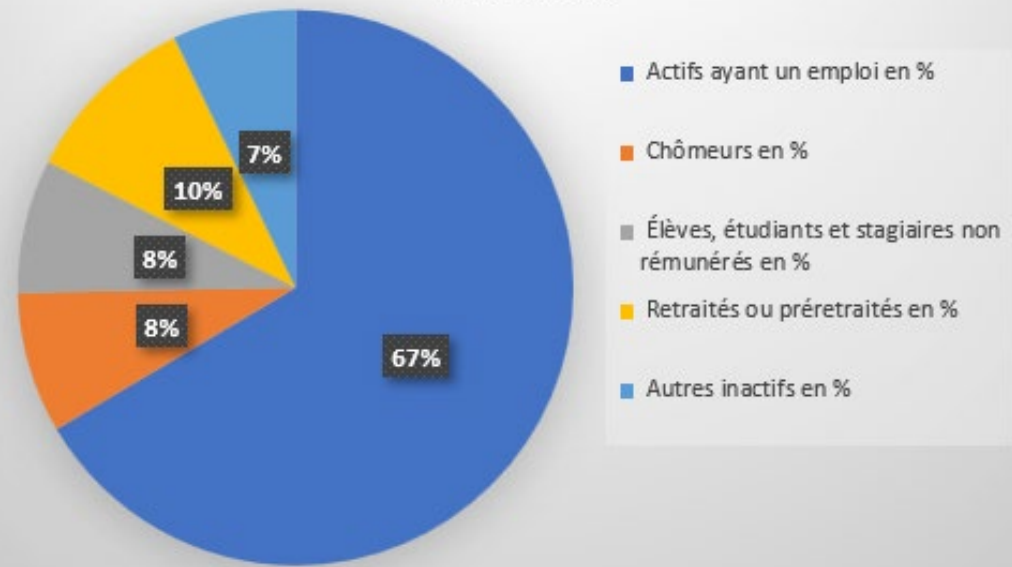
Globalement en 2019, les habitants étaient en activité à 75%.

En allant plus profondément dans le détail : 67% d'actifs, 10% de retraités, 8% de chômeurs et 8% d'étudiants/stagiaires/élèves non rémunérés et 7% d'autres inactifs.

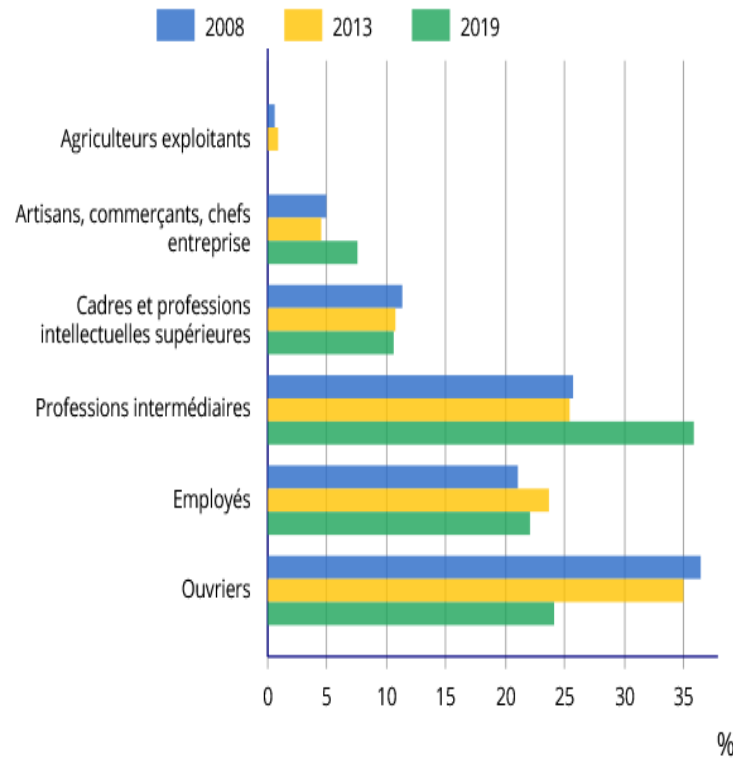
Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2019 (Source INSEE)



Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2019 (Source INSEE)

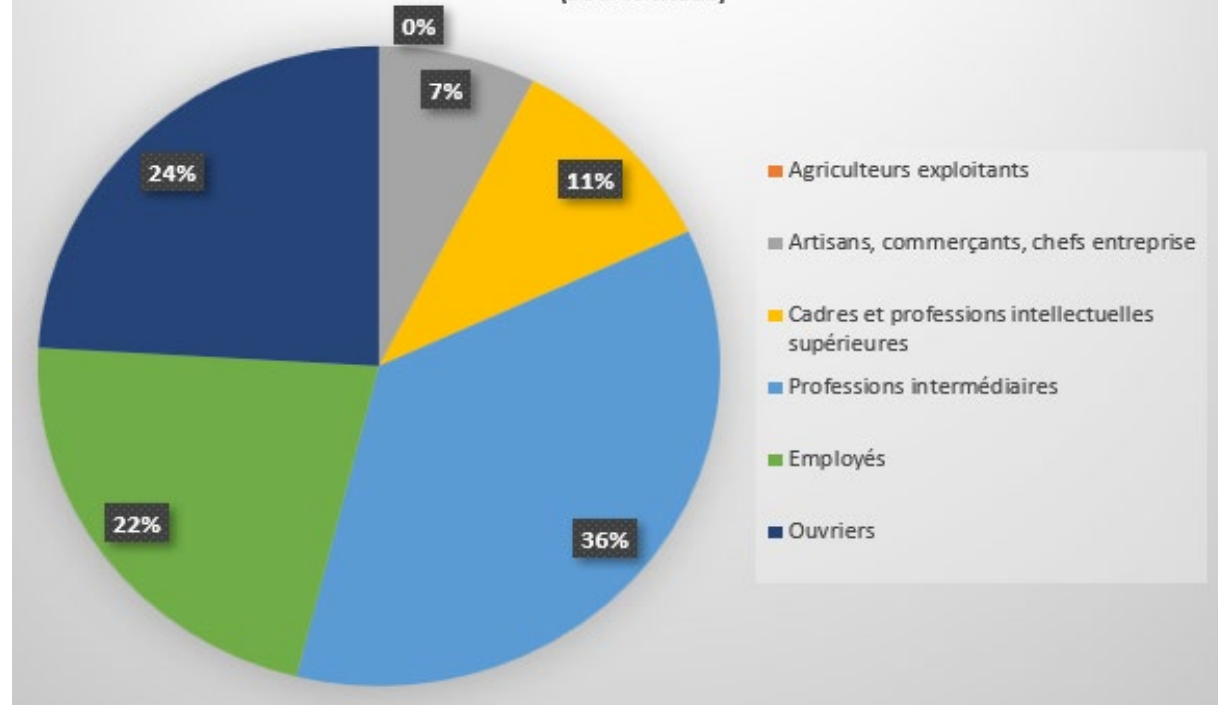


EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2019

(Source INSEE)



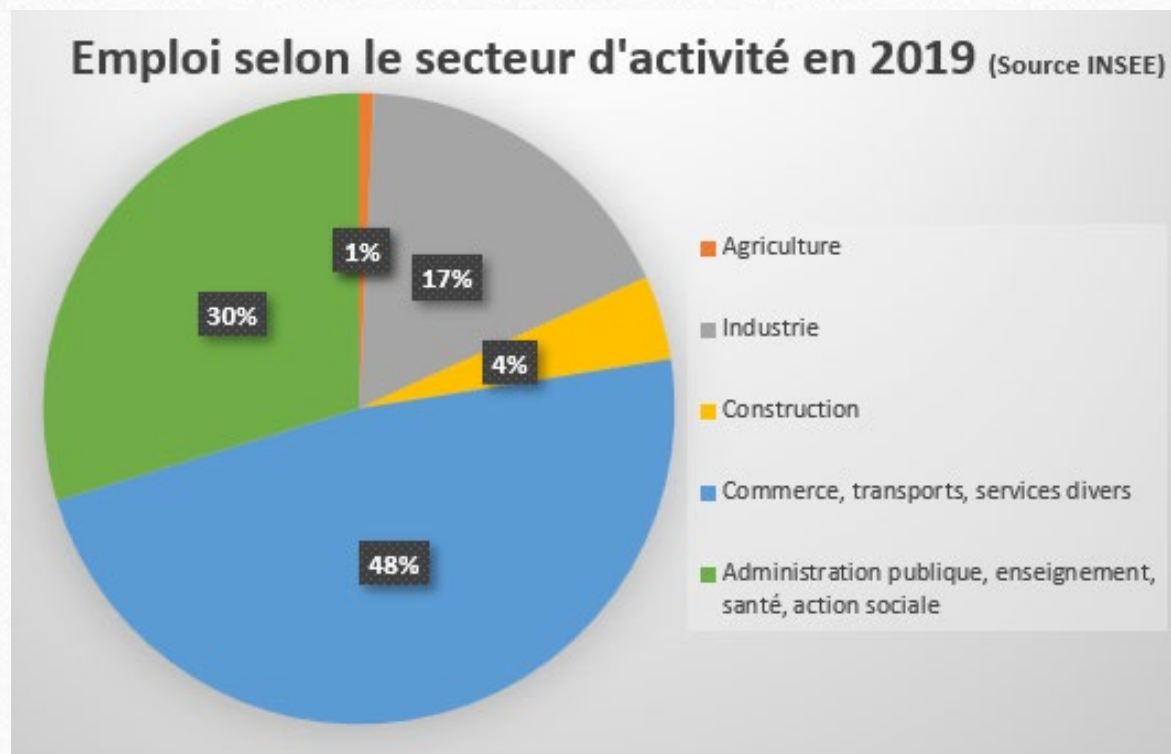
Emploi et entreprise

Au fil des années, on observe une large augmentation des professions intermédiaires surreprésentées.

Arrivent ensuite les ouvriers et employés en grand nombre (une nette baisse au niveau des CSP ouvriers est observée entre 2013 et 2019).

Emploi et entreprise

Des emplois dans notre commune majoritairement dans les secteurs du commerce, des transports, des services et de l'industrie. La CSP ouvriers majoritaire dans les emplois proposés au sein de la commune avec : MERSEN : 185 emplois; SNCF : 250 salariés (plus gros employeur de la commune du fait du bâtiment de commande centralisée/poste de commande à distance TGV).

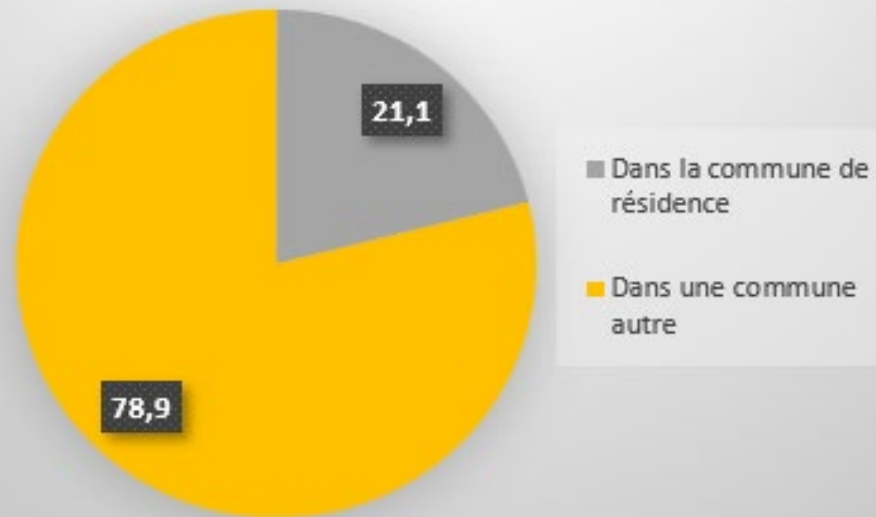


Emploi et entreprise

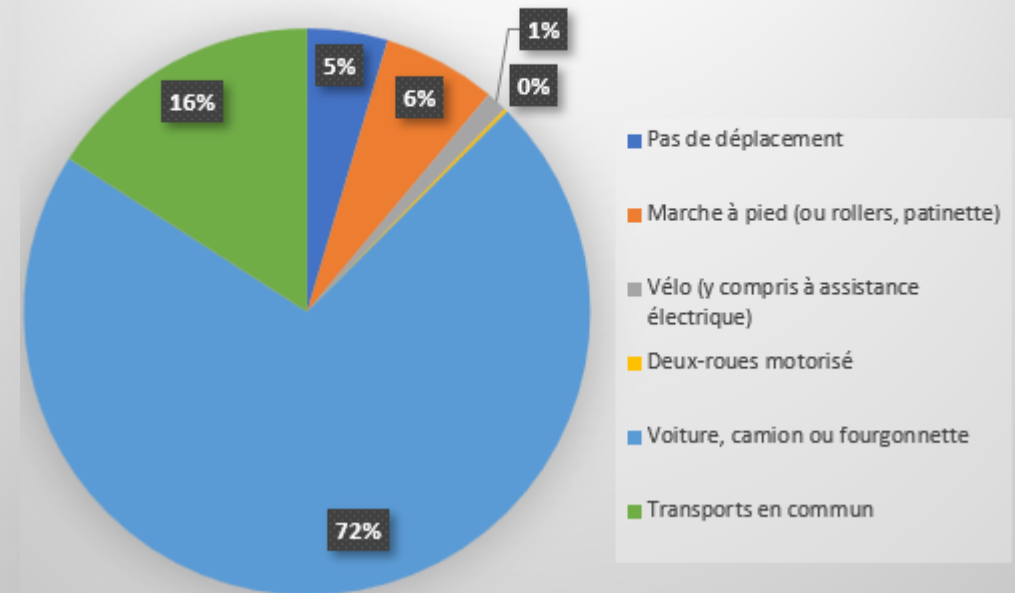
Près de 80% des actifs travaillent en dehors de la commune.

Transport en commun plus empruntés que la moyenne de la ComCom avec l'influence de la gare (16%), mais les déplacements automobiles restent majoritaires (72%).

Lieu de travail des actifs qui résident dans la commune en 2019 (Source INSEE)



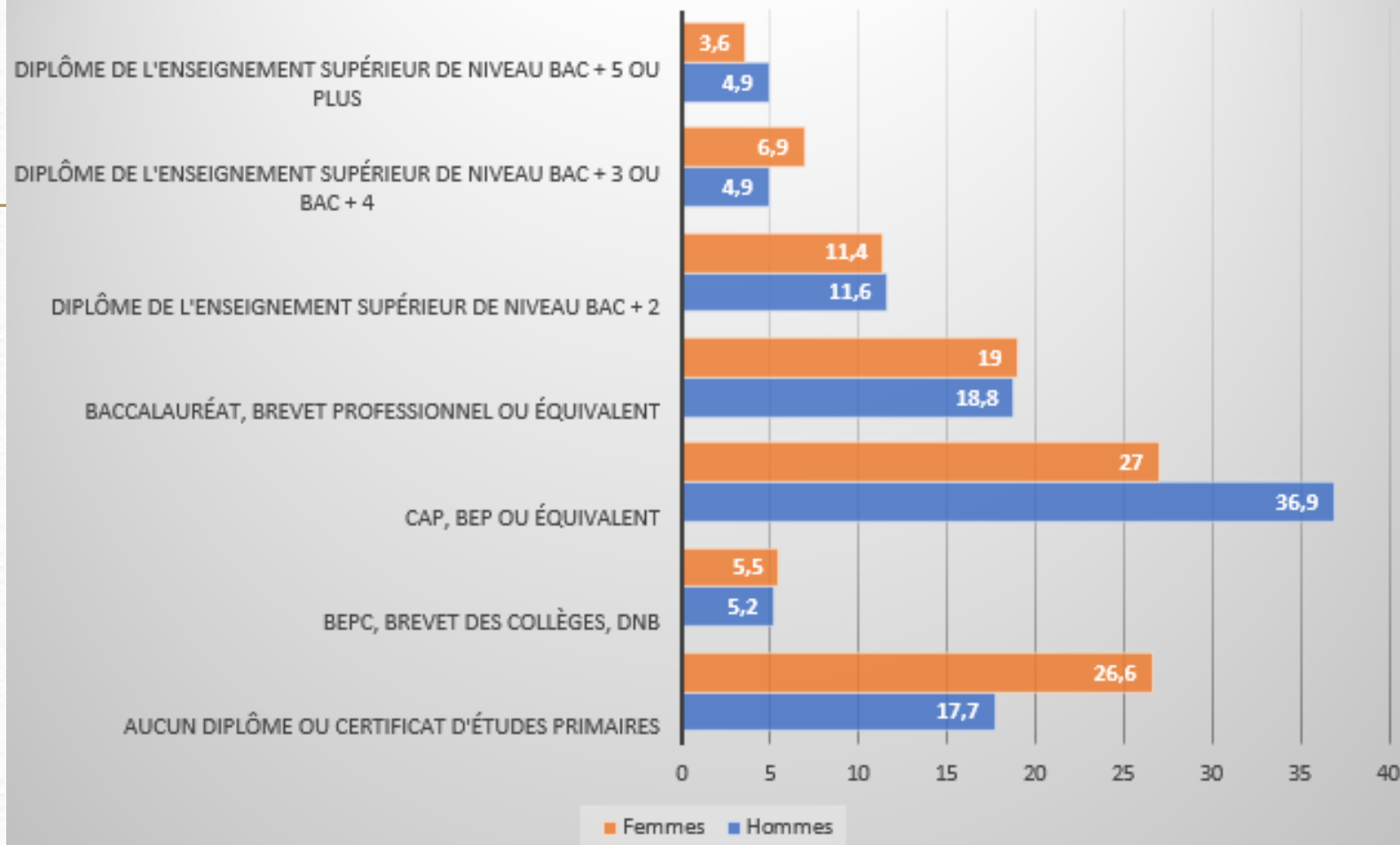
Moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2019 (Source INSEE)



Formation

- 17,7% n'ont aucun diplôme
- 5,2% niveau BEPC, brevet
- 36,9% niveau CAP/BEP ou équivalent
- 18,8% ont le BAC/Brevet professionnel ou équivalent
- 11,6% ont un diplôme supérieur Bac+2
- 9,8% se partagent des diplômes Bac+3 ou delà.

Taux de niveau de diplôme en 2019 (Source INSEE)



Les bénéficiaires d'aides diverses en 2024

- **63** bénéficiaires du RSA et **260** de la prime d'activité (données CAF54)
- **45** bénéficiaires de l'AAH et **11** de l'AEEH (données CAF54)
- **280** bénéficiaires de prestations familiales type allocations familiales (données CAF54)
- **89** bénéficiaires de l'APL (données CAF54)
- **33** bénéficiaires de l'APA à domicile (données CD54 – Direction Autonomie)
- **22** bénéficiaires de la PCH (données CD54 – Direction Autonomie)
- Pas de bénéficiaires de l'aide-ménagère **PA ou PH** (données CD54 – Direction Autonomie)
- **237** inscrits à **France Travail**(catégories ABC) en juin 2023 (données France Travail)
- **97** bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (données CPAM54)

2- L'étude statistique EN RESUME

Commune à une échelle restant humaine (moins de 5000 habitants).

Une population assez hétérogène partagée entre jeunes de moins de 30 ans, 30/60 ans et plus de 60 ans assez équivalente.

Une population majoritairement propriétaire de maisons.

3/ L'étude

qualitative

3/ L'étude qualitative

Dans cette partie, nous allons faire un point sur l'existant dans notre commune (3-1). Nous reviendrons ensuite sur l'analyse des questionnaires à la population (3-2). Et nous finirons par évaluer les éléments provenant de nos partenaires (3-3).

3-1/ Bilan de

l'existant

Centre-bourg

Pagny sur Moselle est une ville attractive, confortée par une offre de transport multimodale, entre 2 grandes métropoles que sont Metz et Nancy. La commune est dotée d'équipements et de services importants. De nombreux services sont présents sur tout l'axe du centre bourg (37 commerces et services dont 3 hors centre).





Les commerces et services



Alimentaire : Carrefour (drive, essence et lavage voiture), LIDL, épicerie Epi A Lor, 3 boulangeries, apiculteurs, vigneron Regnier

Commerces/services : fleuriste, 3 coiffeurs, 1 barbier, esthéticienne, opticien, tatoueur, bureau de tabac, luthier, cours de musique, vétérinaire, vêtements (Lez'arts Boutic, Brimbel et Mirgamote, Helena couture), boutique réparation (informatique), la banque postale, 2 banques et distributeurs, lavomatic, ADMR, autoécole, coutelier, centre de contrôle technique, agence immobilière, notaire, dératiseur, serrurier

Service à domicile : photographe, esthéticienne, coiffeuse à domicile, garde de chien, ...



Les commerces et services



Artisans : 4 garagistes (dont 2 en centre-ville), maçon/carreleur, menuiserie, jardinier paysagiste, plombiers chauffagistes, peintre

Marché hebdomadaire : 2 primeurs, 1 stand asiatique, 1 poissonnier, 1 fromager, 1 stand de vêtements, 1 volailler, 1 stand de charcuterie italienne

Restauration et bar : Pizzeria à emporter, boite à pizza, 2 kebabs, 2 bars-café, une cave/bar à vin, un restaurant Rest'Authentik



Les grosses entreprises installées à Pagny sur Moselle

Mersen
(ancien Carbone Lorraine)

SNCF
(Commandement LGV)





Les associations sportives, culturelles, de loisirs, etc



=> Association sportive de Pagny (ASP) :
football, handball, tennis, pétanque, molkky

=> Divers : école de musique, société musicale,
gym des cheminots, randonnées, ...

=> Maison Pour Tous – Espace de vie sociale :

- 30 activités culturelles et sportives pour tous les âges : judo, gymnastique, yoga, course à pied, badminton, tennis de table, marche nordique, théâtre, danse, twirling bâton, cours de langue, chant, couture, scrabble, mot pour mot,...
- Des sorties culturelles, manifestations sportives, des lotos, projets avec les habitants
- Tout au long de l'année : accueil et animations ados, actions variées à l'attention des familles et des parents (petit dej' des parents, papotages, conférences thématiques)





Les associations diverses



Les Sonneurs de la Côte, les Petits Cailloux (photographie), l'ACCA (chasseurs), la Gaule Pagnotine (pêcheurs), Solidarités pagnotine, Cœur et Santé, Association Théâtre en Lorraine (ATL), Microtel, club Marie Robert (Seniors)





Les professionnels de santé



- Remarque : Une maison médicale a vu le jour, avec l'aide de la collectivité à l'initiative de médecins, dentistes et infirmiers, en 2023 au centre ville en face de la gare.



- Sur la commune :
- 4 médecins
- 4 dentistes
- 3 cabinets infirmiers
- 2 kinésithérapeutes (en cabinet commun)
- 2 pharmacies
- 1 laboratoire d'analyse
- 2 orthophonistes
- 1 société d'ambulance
- Médecine douce : réflexologue, sophrologue, ...



Les infrastructures présentes



De nombreuses salles : 2 salles de sports, dojo, court de tennis, boulodrome, terrains de football, centre socio-culturel, salle polyvalente à la MPT, salle de réunion en mairie ou service à la population.

Des espaces verts et de jeux : Parc Parison et Heymonet, Espace Bourgeois, forêt à proximité, vélo route, 2 Espaces Naturels Sensibles, parcours de santé, skate parc, city stade, espace de jeu Voivrel, Aire des genêts, sentiers de randonnées





Les infrastructures présentes



Bâtiment communaux et intercommunaux :

Mairie, 2 bâtiments de services techniques, médiathèque, station d'épuration, caserne des pompiers, 2 châteaux d'eau, gendarmerie, cimetière

Scolarité et mode de garde :

maternelle, école élémentaire, collège, crèche, périscolaire et restauration scolaire, mercredis récréatifs, centre aéré, Association « T'as ta nounou » et ses assistantes maternelles

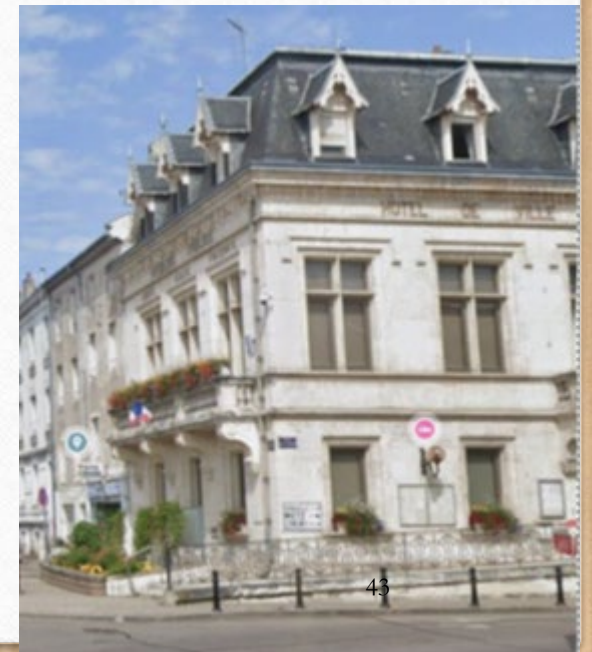
Transport : Train avec parking gare agrandi, bus 3x par jour, vélo-route, bornes électriques, aire de covoiturage, stationnement vélo au centre-ville

Divers : un ESAT géré par le CAPS de Rosières aux Salines

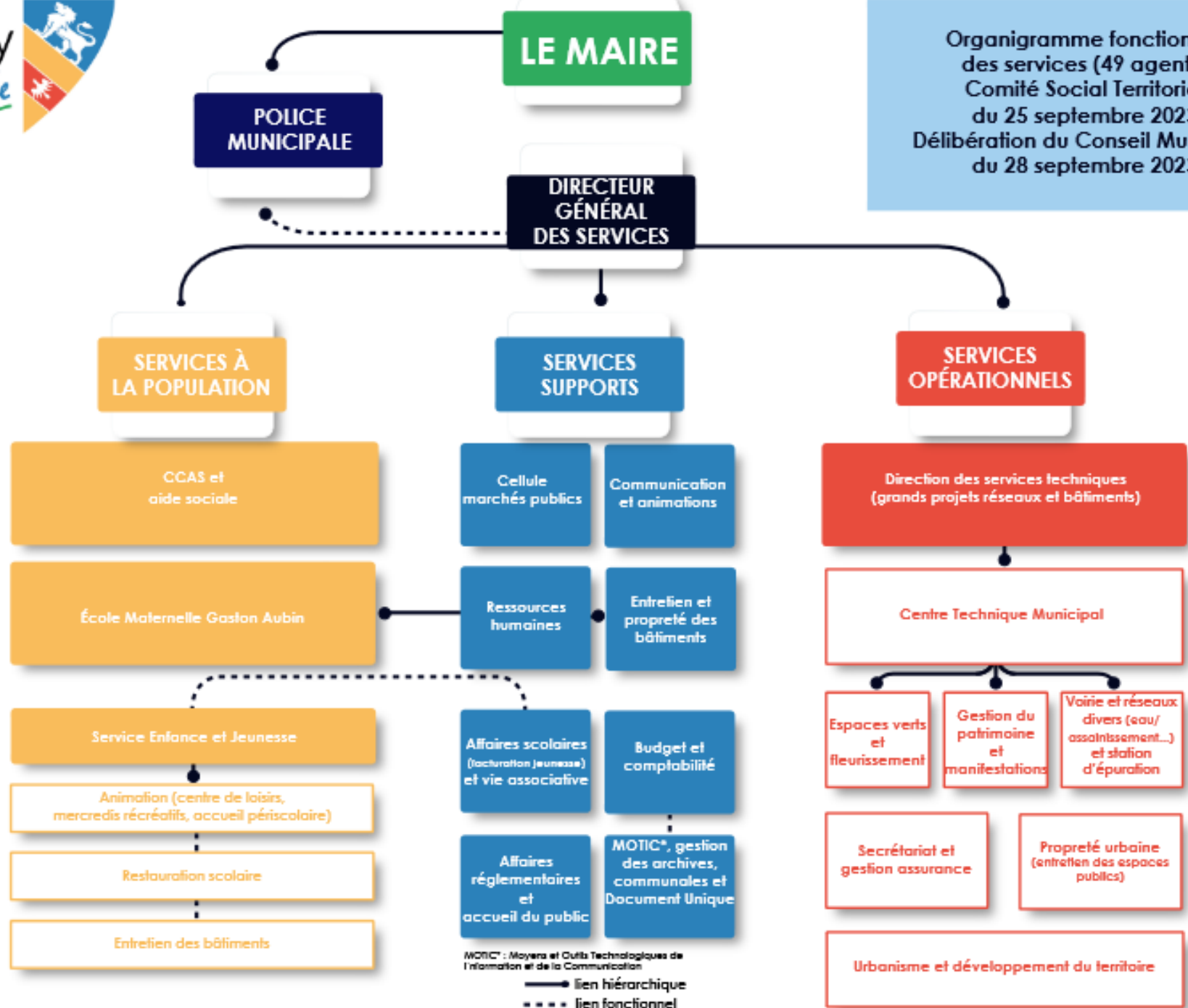


Zoom sur l'organisation de la mairie

- La mairie compte 49 Agents répartis dans 3 services :
 - Services à la population : 24 agents
 - Services administratifs : 9 agents
 - Services techniques : 16 agents



Organigramme fonctionnel des services (49 agents)
Comité Social Territorial du 25 septembre 2023
Délibération du Conseil Municipal du 28 septembre 2023



MOTIC* : Moyens et Outils Technologiques de l'Information et de la Communication
 ——— lien hiérarchique
 - - - - - lien fonctionnel



Les actions liées à la mairie



Actions environnement :

- Festival Grandeur Nature
(avec son marché bio et artisanal)
- Ramassage déchets (journée de la terre)

Actions tout public :

- Accueil nouveaux pagnotins
- Journée des associations
- Rencontres pour tous
- Distributions des sacs jaunes
- Prêts de salles aux associations et location de salle aux particuliers



Les actions liées à la mairie



Actions seniors :

- Ateliers mémoire / Gym douce
- Repas des seniors, colis ou bon
 - Goûter des seniors
 - Veille sanitaire canicule

Actions jeunesse :

- Saint Nicolas
- Fête des vacances
- Péri-scolaire/restauration scolaire
- Centre de loisirs / mercredis récréatifs
 - Chantiers jeunes / saisonniers
 - Festival grandeur nature (pour les scolaires)





Jeunesse Scolarité



- La mairie organise :
 - Des mercredis récréatifs
 - Une formation BAFA territoire (pour 2 ou 3 jeunes pagnotins) en partenariat avec les Francas (tous les ans)
 - Un chantier jeunes chaque été
- Nombre d'enfants dans les écoles :
 - Gaston Aubin : 123 enfants
 - Paul Bert : 241 enfants
- Fréquentation accueils et centres de loisirs :
 - Périscolaire :
 - § Matin : environ 50 enfants
 - § Restauration scolaire : environ 190/200 enfants
 - § Soir : environ 70 enfants
 - Mercredis récréatifs : environ 40 enfants
 - Centres de loisirs (ouverts 13 semaines dans l'année) : Environ 50 enfants par semaine

La politique d'action sociale du CCAS

P
R
E
S
T
A
T
I
O
N
S

C
C
A
S

Téléassistance	Convention avec FILIEN – frais d'installation pris en charge par le CCAS
Prestations seniors fin d'année	Choix entre 3 propositions : Participation au repas des seniors en décembre Colis ou bon d'achat dans les commerces pagnotins
Plan canicule	Lutter contre l'isolement des plus fragiles avec appel ou visite lors de l'activation de la vigilance
Mutuelle	Garantir un accès aux pagnotins à une mutuelle à tarif préférentiel 2 possibilités : 1/ Contrat de mutuelle de groupe 2/ Mutuelle solidaire via l'association AD2S (pour situation précaire mais dépassant barème CSS)

La politique d'action sociale du CCAS

A
I
D
E
S

F
A
C
U
L
T
A
T
I
V
E
S

Secours d'urgence	Aide accordée dans le cadre de l'urgence à des personnes momentanément privées de ressources, les bons permettent de faire face ponctuellement aux besoins élémentaires du quotidien
Distribution banque alimentaire	Aide alimentaire par le biais de distribution de colis 1x/mois – distribution de avril à novembre (relai par Restos du Cœur de fin novembre à fin mars 1x/sem)
Aide paiement de factures en tiers payant	Aide permettant à des personnes en précarité de faire face à des difficultés majeures ponctuelles pour honorer des charges mensuelles incompressibles L'aide doit favoriser l'insertion ou permettre de stabiliser une situation en évitant de basculer dans la précarité et l'endettement (loyer, santé, énergie, enfant, ..)
Avances remboursables	Lutter contre l'exclusion financière ou bancaire des publics les + fragiles Soutenir les demandeurs dans la réalisation de projet d'insertion et éviter l'endettement
Aide culture/loisirs	Favoriser ponctuellement l'accès à la pratique sportive ou culturelle des personnes en difficulté en aidant au financement de licence ou d'adhésion

3-2/ Questionnaire

à la population

3-2/ Questionnaire à la population

- Questionnaire distribué dans le bulletin municipal en version papier et disponible sur notre site internet en version numérique (avec promotion sur nos réseaux sociaux Intramuros et Facebook) avec 55 questions.
- **Participation de la population du 3 avril au 3 mai 2023.**
- Retour sur le questionnaire : **287 participants**
 - 122 personnes ont répondu au questionnaire numérique
 - 165 personnes ont répondu au questionnaire papier
- **Au total : 15% des foyers ont répondu entièrement au questionnaire, 17% l'ont commencé et 30% l'ont consulté.**

3-2/ Questionnaire à la population

Ce qu'il en ressort

- La typologie de nos répondants au questionnaire : homme ou femme marié sans enfants à charge majoritairement, vivant à Pagny depuis plus de 20 ans, propriétaires
- **Les éléments les plus ressortis aux questions posées :**
 - **Une bonne qualité de vie dans la commune majoritairement**
 - **Choix de Pagny sur Moselle : pour l'accès au transport, pour l'attractivité de la ville et son cadre de vie**
 - **Ce qui plait à Pagny : les transports, les nombreux commerces, les professionnels de santé, le monde associatif, la taille de la ville et son environnement**
 - **Ce qui déplaît à Pagny : les incivilités, les stationnements inappropriés, le manque de propreté de la commune (mégots, déjection canine, entretien espaces verts).**

3-2/ Questionnaire à la population

Les points d'amélioration ciblés

- **Jeunesse** : souhait de plus d'activités, d'un accueil dès 3 ans, de réduire les délais de prévenance en cas d'absence à la restauration scolaire
- **Amélioration de l'entretien de la commune, les incivilités** (travailler l'angle de la prévention?)
- **Seniors** : une population importante de seniors avec des possibilités d'activités à développer (succès d'un atelier sur tablette qui pourrait intéresser d'autres seniors)
- **Souhait de nouveaux services divers** : possibilité d'en envisager avec le projet de la ferme Heymonet, future base d'entreprise sur les terrains SNCF qui va faire bouger des commerçants/artisans du centre ville vers l'extérieur, projet d'utilisation des locaux vides de la gare.
- **Informations génériques** : des demandes faites dans les questionnaires existent déjà et nécessiteraient de refaire de l'information sur ces sujets (demande d'aide aux devoirs, d'animations déjà existantes, d'aides administratives pouvant être assurées par l'écrivain public ou le CCAS, etc)

3-3/ Consultation

des partenaires

3-3/ Consultation des partenaires

Objectifs de la matinée de travail :

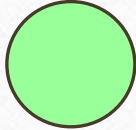


- Permettre aux partenaires de mieux connaître notre commune et ses actions
 - Se rencontrer en tant que partenaires privilégiés afin d'améliorer nos collaborations
 - Travailler ensemble à l'étude sur notre population et à l'émergence de projets concrets à conduire sur notre commune dans les années à venir.
-
- Elle a eu lieu le 20 octobre 2023 à la Maison Pour Tous de Pagny-sur-Moselle,
 - Étaient présents 44 personnes dont 35 partenaires.

3-3/ Consultation des partenaires

Programme :

- **9h-9h30** : accueil
- **9h30 – 10h** : présentation de notre commune par Julie BIANCHIN, pilote ABS
- **10h – 10h50** : 1^{er} temps de travail en sous-groupes sur les difficultés rencontrées et actions possibles sur le thème principal du groupe
- **10h50 – 11h** : pause
- **11h – 11h40** : 2^{ème} temps de travail en sous-groupes sur 2 autres thèmes
- **11h40 – 12h15** : Questionnaire de satisfaction, restitution des groupes et questions/réactions

3-3/ Consultation des partenaires

- Un travail sur le volet Enfance / Parentalité / Famille 
- Un travail sur le volet Personnes âgées / Personnes handicapées / Santé 
- Un travail sur le volet Emploi / Formation / Logement 

3-3/ Consultation des partenaires

Groupe Enfance / Famille :

- Infirmière
- Maison Pour Tous – Espace de Vie Sociale
- CPE Collège
- Impulsion 54
- UDAF
- Restos du Cœur
- Conseil départemental – AS de secteur et chef de service
- DGS Communauté de Communes
- Adjointe jeunesse-scolaire
- Coordinatrice jeunesse mairie

Animatrice : Eloise GROSJEAN, EVS

Groupe Personnes âgées / personnes handicapées / Santé :

- Infirmières
- Association Cœur et Santé
- Service Mission accompagnement de la CPAM
- CARSAT – service aides individuelles
- FILIEN
- Ehpad Onville
- ADAPA
- O2
- ADMR
- Conseil départemental – service Autonomie
- Adjointe solidarité
- Déléguée aux seniors

Animatrices : Marie Jeanne CANIAUX et Sandrine FANARA

Groupe Emploi / Formation / logement :

- Chantier d'insertion Communauté de Communes
- Batigère
- France Travail
- Mission locale
- Conseil départemental – service insertion
- Conseil départemental : accompagnatrice ADGE
- Conseil départemental – service logement
- SOS Futur (prestataire action informatique)
- Maire
- Agent CCAS

Animateur : David JOSCHT, CD

3-3/ Consultation des partenaires

Globalement, les partenaires ont pris grand plaisir à échanger et discuter de leur thème de prédilection mais également de prendre part aux réflexions sur d'autres thématiques sur lesquelles ils ont un avis/regard de citoyen.

Au niveau des actions, il est mis en avant que des choses existent déjà, qu'il est nécessaire de renforcer le partenariat pour profiter des organisations et dispositifs de chacun.

La 1^{ère} piste qui ressort est au niveau de la communication : plan de communication à créer sur les actions du secteur, les dispositifs, etc.

La seconde piste est de privilégier la prévention pour traiter en amont toute problématique qui pourrait émerger.

La troisième piste est le travail en collaboration entre partenaires pour mener des actions conjointes en mutualisant les forces de chacun (CR de chaque groupe disponible en annexe pour aller plus loin).

Les partenaires réunis lors de cette consultation





3/ L'étude qualitative

EN RESUME

Une ville très animée avec de très nombreux commerces et services, ainsi qu'une pluralité d'associations.

Un constat d'une population sans grande précarité sociale.

Des actions à envisager plutôt dans le champ des actions « de confort et de l'amélioration de la qualité de vie »

4/ Les actions

envisagées

4/ Les actions envisagées

- Différents thèmes ont été identifiés au niveau des actions proposées :
 - 4-1/ Famille - enfance - parentalité
 - 4-2/ Emploi - formation - mobilité
 - 4-3/ Logement - énergie
 - 4-4/ Personnes âgées - personnes handicapées - santé
 - 4-5/ Actions partenaires - formation CCAS
 - 4-6/ Actions transverses - divers

4-1/ Les actions envisagées

Thème Famille / enfance / parentalité

1 - S'inscrire sur des actions nationales avec les partenaires

(semaine de la santé mentale, semaine de la nutrition,...)

Services concernés : Jeunesse, communication + MPT/EVS et autres associations si nécessaire

Mise en place : non prioritaire – à l'initiative d'association organisatrice principale

2 - Réflexion à mener sur participation pour famille

en précarité pour accéder à des activités ponctuelles (coût, reste à charge, etc)

Service concerné : CCAS

Mise en place : Septembre 2024

3 - Communication globale sur divers sujets de la thématique

(mode de garde, projet restauration scolaire, chiffres d'accueil, etc)

Service concerné : communication

Mise en place : à partir de 2025

4 - Actions partenariales et intergénérationnelles

thématiques à réfléchir

Services concernés :

jeunesse ou CCAS + partenaires MPT/EVS ou autres associations

Mise en place : 2025 – 2026 ou après

Exemple : soirée théâtre participatif sur parentalité

4-2/ Les actions envisagées

Thème emploi / formation / mobilité

5 - Développement des échanges avec France Travail et la Mission Locale

- France Travail a proposé d'accueillir l'agent du CCAS afin de faire une immersion chez eux pour comprendre le fonctionnement France Travail
- Possibilité d'échanges sur leurs actions pour que nous puissions communiquer dessus le moment venu
- Echanges à engager également avec la Mission Locale pour le volet jeunes afin d'être au courant des actualités et des possibilités d'accompagnements et d'aides existantes.

Mise en place : fin 2024

Service concerné : CCAS

6 - Création d'une aide au permis

Modalité : aide financière unique en contrepartie d'un nombre d'heures de travail à la commune

Mise en place :

2024 / 2025

Service concerné :

Mairie –

convention à créer

7 - Action de communication

Aide financière vélo et location vélo – dispositifs CCBPAM déjà en place
Communication régulière à prévoir
Service concerné : Communication

8 - Mutualisation des véhicules Minibus présents dans la commune

Il pourrait être utile, en cas d'action, de pouvoir emprunter un minibus à l'ASP ou la MPT EVS afin de véhiculer du public,
Mise en place : pas prioritaire – projet et faisabilité à étudier

4-3/ Les actions envisagées

Thème Logement / énergie

9 - Organisation d'un évènement Repair Café

Action en développement un peu partout, à creuser pour une implantation à Pagny

Service concerné : Communication, mairie et CCAS

Mise en place : 2026 ou après

10 - Action de communication

Dispositifs frigo et aide façade - déjà en place

Service concerné : Communication

Mise en place : 2025

Remarque :

Pas d'actions ciblées envers les locataires. En effet, Pagny sur Moselle est une ville avec une plus grande part de propriétaires, pas de besoin spécifique remonté par les bailleurs lors de l'ABS.

4-4/ Les actions envisagées

Thème Personnes âgées / Personnes handicapées / Santé

11 - Promotion actions CPAM

La CPAM se propose de venir à notre rencontre pour nous parler de leurs programmes de prévention, service Mission accompagnement santé, dispositif PSY, site partenaires, etc
Temps d'échanges à organiser pour dynamique partenariale (inviter aide à dom, associations?)
Mise en place : 2025
Service concerné : CCAS

12 - Appel à projets Bien vieillir

Répondre à l'appel à projets de la conférence des financeurs pour les seniors
Service concerné : CCAS
Mise en place : appel à projet fin 2024 pour action 2025

13- Bus de l'autonomie

Planifier en lien avec le service autonomie du département une implantation du bus de l'autonomie par exemple un jour de marché, pour parler des aides aux personnes âgées
Service concerné : mairie - CCAS
Mise en place : 2025

4-4/ Les actions envisagées

Thème Personnes âgées / Personnes handicapées / Santé

14 - Action de communication

Améliorer notre communication pour le moment inexistante sur nos actions seniors (les suites du repas des anciens, des colis, des goûters seniors)

Communication régulière à prévoir dès 2025

Service concerné :
Communication

15 - Sensibilisation Premiers secours

En possible partenariat avec Cœur et Santé, des temps de sensibilisation (et non de formation) pourraient être mis en place pour les pagnotins (en semaine et weekend).

Mise en place : 2025

Service concerné : Communication, CCAS et mairie

Remarque :

Pas d'actions ciblées envers les personnes handicapées. En effet, Pagny sur Moselle semble n'accueillir que peu de personnes en situation de handicap, pas de besoins spécifiques remontés lors de l'ABS.

4-5/ Les actions envisagées

Actions partenaires – formation CCAS

16 - Formation Agent CCAS

Rechercher des formations CNFPT pour agent d'accueil social pertinentes :
Les dispositifs partenariat
Mise en place :
2024 - 2025 plan de formation
Service concerné :
CCAS

17 - Dynamique partenariale à développer 1/3

Participer aux actions pertinentes sur les dispositifs (souvent initiés par le département et le RAID)
Service concerné : CCAS - Mise en place : dès que possible

18 - Dynamique partenariale à développer 2/3

Cibler tous les champs d'intervention du département pour mieux orienter le public rencontré au CCAS
Mise en place : 2024 - Service concerné : CCAS

19 - Dynamique partenariale à développer 3/3

Organiser des temps de rencontres entre partenaires sur un sujet ciblé en co-construction avec les partenaires
Mise en place : 2026 ou après - Service concerné : CCAS

4-6/ Les actions envisagées

Actions transverses - divers

Remarque : De nombreux retours de pagnotins sur la propreté de la ville ont été faits, la mairie a ajusté sa politique de nettoyage sur le sujet avec le recrutement d'un agent et l'achat d'une nouvelle nettoyeuse fin 2023.

20 - Action numérique

Réflexion à avoir sur l'implantation d'un conseiller numérique ou d'un poste informatique accessible au CCAS ou d'une maison France Services.

Mise en place : non prioritaire - long terme

Service concerné : CCAS

21 - Campagne de prévention

Réfléchir à des campagnes de prévention anti mégots et anti déjections (respect d'autrui) innovantes et percutantes

Mise en place : 2025 - 2026

Services concernés :

Communication, jeunesse, mairie

22 - Création d'un fichier global contenant les aides existantes, les partenaires

pour aider les agents d'accueil ou CCAS dans 1^{er} niveau de réponse (ex: SDF, violences conjugales quoi faire?)

Mise en place : 2025

Service concerné : CCAS

4/ Les actions envisagées

EN RESUME

Un plan de communication sur divers sujets semble incontournable en 1^{er} lieu.

Un renforcement d'une dynamique partenariale pour une meilleure offre de service aux pagnotins.

Des actions ciblées sur des thèmes en particulier sont à mener.

CONCLUSION

- Cette ABS nous aura permis d'utiliser nos diverses compétences tout au long du processus : réalisation d'un questionnaire papier et numérique, analyse statistique, sollicitation des personnes ressources, rapprochement avec les partenaires, recherche d'actions utiles et innovantes, ...
- Cette ABS a permis de poser un diagnostic et des actions potentielles qui nous serviront pour cette 2^{ème} partie de mandat mais pourra également être bénéfique à la prochaine équipe municipale.

ANNEXES

- Annexe 1 : comptes-rendus des réunions du comité de pilotage
- Annexe 2 : retroplanning complet du travail ABS effectué
- Annexe 3 : Le questionnaire vierge
- Annexe 4 : Le bilan des retours de questionnaires à la population
- Annexe 5 : diaporama de présentation de Pagny et du travail ABS
- Annexe 6 : trame des mails d'invitation journée partenaires
- Annexe 7 : documents de travail de la journée (mémo animateur et fiche de travail de groupe)
- Annexe 8 : Comptes-rendus des 3 groupes de travail journée partenaires
- Annexe 9 : Questionnaire de satisfaction pour les partenaires et le bilan des retours du questionnaire
- Annexe 10 : liste des partenaires présents
- Annexe 11 : tableau des 22 actions préconisées
- Annexe 12 : article Lion et l'Alérion sur l'ABS

CONTACTS

- Mairie : 03 83 81 71 18, accueil@pagnysurmoselle.fr
Site internet : www.pagnysurmoselle.fr
Adresse : 1 Rue des Aulnois, 54530 Pagny sur Moselle
Du Lundi au Vendredi 9h/12h et 15h/17h30 et samedis matin semaines impaires 10h/12h
- CCAS : 03 83 82 64 07, ccas@pagnysurmoselle.fr
Véronique GEORGE, secrétaire du CCAS
Adresse : Service à la population, résidence du Docteur JeanClaude, 28 rue Nivoy
Lundi 9h/12h, mardi/jeudi 8h30/12h
- Pilote de l'ABS : Julie BIANCHIN, 06 84 98 25 97, juliebianchin@hotmail.com

REMERCIEMENTS

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies dans la réalisation de cette ABS, tant les agents de la municipalité que les élus du comité du pilotage, nous évitant de passer par une dépense coûteuse de cabinet d'expertise. Nous nous sommes enrichis de découvrir nous-mêmes comment faire cette réalisation très intéressante et l'avons fait avec envie et engagement.

Il n'y a plus qu'à poursuivre ce vaste travail en réalisant les actions envisagées pour engager un dynamisme au sein de notre commune, et de les monter avec les partenaires qui nous ont démontrés leur grand intérêt dans le travail partenarial.

Julie BIANCHIN, pilote ABS